

# PRIX NATIONAL ET RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

Depuis 2012, le Prix National de la Construction Bois met en lumière des ouvrages architecturaux, du quotidien à l'exceptionnel, provenant de l'ensemble du territoire français. Son objectif ? Valoriser le savoir-faire de la filière et mettre en avant les possibilités offertes par le matériau bois.

## ÉDITION 2024

La 13<sup>ème</sup> édition du Prix National de la Construction Bois est lancée depuis le 2 janvier. L'appel à candidatures court jusqu'au 15 mars 2024, en partenariat avec les interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Les porteurs d'une réalisation en bois achevée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 peuvent postuler gratuitement en ligne, et au travers d'une candidature unique pour le concours régional puis national.

Jusqu'au 15 mars, l'ensemble des acteurs de la filière de la construction bois en France (architecte, bureau d'étude, constructeur, maître d'ouvrage, particulier...) peuvent candidater en ligne pour le Prix National de la Construction Bois. La première phase a été lancée le 2 janvier dernier, via un appel à candidatures national décliné dans les régions métropolitaines, ainsi qu'en Outre-mer. Les jurys régionaux sélectionneront les plus belles réalisations de leur territoire pour décerner les Prix Régionaux de la Construction Bois. Les meilleurs projets participeront au jury national organisé par Fibois France en partenariat avec PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), FSC (Forest Stewardship Council), Bois de France, le CNDB (Comité National Pour le Développement du Bois) et l'Ordre des Architectes, et financé par France Bois Forêt et le CODIFAB.



## RETOUR SUR L'ÉDITION 2023

Sur les 691 candidatures présentées au Prix National de la Construction Bois, 89 projets ont candidaté sur la Région Nouvelle-Aquitaine dont 35 projets sur le massif des Landes de Gascogne. Exemple :



### APPRENDRE, SE DIVERTIR

- 1<sup>er</sup> prix : Pôle Enfance de Ballon et Ciré d'Aunis (17)
- 2<sup>ème</sup> prix : Collège du Pian-Médoc (33)



### HABITER ENSEMBLE

- 1<sup>er</sup> prix : Le Plateau des Possibles (33)



### HABITER UNE MAISON

- 1<sup>er</sup> prix : Maison individuelle (17)
- 2<sup>ème</sup> prix : Etre dedans ou dehors... nous sommes au jardin (86)



### AMÉNAGER L'EXTÉRIEUR

- 1<sup>er</sup> prix : Réhabilitation du front de mer (33)
- 2<sup>ème</sup> prix : Zubia (64)

Retrouvez tous les projets de Nouvelle-Aquitaine ainsi que les lauréats 2023 sur <https://constructionbois-na.fr/les-resultats-2023/>.

## RETOUR SUR LE 2<sup>ÈME</sup> PRIX DE LA CATÉGORIE APPRENDRE, SE DIVERTIR : LE COLLÈGE DU PIAN MÉDOC

Retrouvez toutes les infos de ce projet sur <https://www.panoramabois.fr/projets/7316>.

Située sur la commune du Pian-Médoc, la parcelle de 3,2 hectares sur laquelle s'implante le collège du Pian Médoc est très boisée. Cette situation a contribué à façonner à la fois les volumes des bâtiments et la matérialité du collège et de ses équipements. L'implantation des bâtiments est pensée en fonction de la végétation et non l'inverse. Les constructions s'adaptent au site avec la volonté de créer un espace d'apprentissage lié à la nature. Le projet est conçu autour de deux axes Nord-Sud structurants, créant des percées visuelles et des transparences.



**Delphine PIRROVANI, architecte associée chez BPM Architectes, a pris part à la conception de cette infrastructure départementale auprès d'Éric Wirth. Elle répond à nos questions.**



### FORÊT DE GASCOGNE :

*Delphine, vous faites partie de l'équipe d'architectes qui a participé au projet de construction du collège du Pian-Médoc. L'usage du bois était-il une évidence et était-ce une volonté du Département, maître d'ouvrage de l'infrastructure, ou une proposition faite lors du concours ?*

**DELPHINE PIRROVANI :** De par sa localisation en lieu et place d'une forêt de pins, le conseil départemental de Gironde a souhaité faire du collège du Pian Médoc un collège emblématique du bois.

Utiliser le bois dans la construction était donc un impératif programmatique, cependant nous avons, dès le concours, développé l'idée de réutiliser le bois des arbres coupés suite au déboisement nécessaire à la construction de 9000 m<sup>2</sup> de plancher. 80 % du bois issu du site a donc été réutilisé dans la construction.

Une méthodologie a été mise en place en phase conception, avec un scieur landais, l'entreprise Lesbats, pour le suivi du bois. Les troncs ont été acheminés vers la scierie, puis débités aux formats dessinés pour nos façades. Après la période de séchage, les éléments bois sont revenus sur site et posés en bardage de façade et en mobilier extérieur.

Nous avons également, dès le concours, missionné un géomètre pour procéder

à un repérage précis des arbres à conserver (pins, chêne...). Nous avons positionné et dessiné le projet autour d'un ensemble de pins maritimes qui aujourd'hui, par leur hauteur et leur présence, créent une cour de récréation animée par un jeu d'ombre et de lumière et par une ambiance végétale appréciée de tous les usagers, enfants et adultes.

**FDG :** Quelle est la part des projets bois que l'agence BPM Architectes conçoit ? Voyez-vous une évolution de la part des maîtres d'ouvrage dans leurs perceptions du bâtiment de demain ?

**DP :** L'utilisation de matériau biosourcé dans nos projets s'amplifie au fil des années. Nous avons toujours eu à cœur chez BPM, de construire en bois et utiliser des essences locales. En 2013, nous construisions déjà en pin maritime un centre de loisirs niché au cœur des Landes à Gabarret.

Notre agence d'architecture, en plein centre de Bordeaux, a fait l'objet d'une surélévation en R+4 que nous avons réalisée en plancher massif bois et qui affirme notre engagement pour une construction décarbonée.

Il y a quelques années, certains maîtres d'ouvrage étaient fermés à l'utilisation du bois par rapport au vieillissement de ce matériau qui change avec le temps.

Aujourd'hui, qu'ils soient publics ou privés, ils s'intéressent largement au bois dans la construction, soit pour l'obtention de labels, soit par conviction écologique.

**FDG :** La proximité de la métropole bordelaise avec le massif des Landes de Gascogne facilite-t-elle l'accès à la construction bois ? Quelle place pensez-vous que le Pin maritime puisse prendre par la suite dans la construction ?

**DP :** Ce n'est pas forcément la proximité de la métropole bordelaise avec le massif des Landes de Gascogne qui facilite la construction bois. Aujourd'hui, une grande majorité des architectes se saisissent de ce matériau pour répondre aux enjeux climatiques de stockage du carbone. En revanche, cette proximité est une chance que nous (prescripteur) devons exploiter pour l'utilisation du pin maritime sur les chantiers de la métropole et éviter l'importation de bois.

Le pin maritime a toute sa place dans la construction, grâce notamment à une filière qui se développe, car soutenue par les pouvoirs publics. C'est important que les recherches sur les traitements et la modernisation des chaînes de production continuent à progresser pour généraliser son utilisation dans la construction.